

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2026

---

VISANT À OFFRIR DES RÉPONSES IMMÉDIATES AUX PHÉNOMÈNES TROUBLANT L'ORDRE PUBLIC, LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ DE NOS CONCITOYENS - (N° 2850)

Adopté

N° CL723

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Albertini, rapporteur et M. Caure, rapporteur

-----

### ARTICLE 7

I. – À l'alinéa 46, après le mot :

« malgré »,

insérer le mot :

« l' ».

II. – En conséquence, au même alinéa, après le mot :

« ou »,

insérer le mot :

« la ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement rédactionnel.